

## Première visite du président de la chambre territoriale à Saint-Pierre et Miquelon

---

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi organique du 21 février 2007, le contrôle des collectivités et établissements publics locaux (moins d'une dizaine de comptes parmi lesquels ceux de la collectivité territoriale, de deux communes, d'un syndicat mixte et du centre hospitalier) était dévolu à la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Désormais, est instituée une chambre territoriale des comptes exerçant les mêmes compétences et dont les magistrats, les personnels, le siège sont ceux de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France.

Au terme d'un cycle de contrôle qui a concerné les principaux organismes locaux de l'archipel, Jean-Yves Bertucci, président de la chambre territoriale, s'est rendu sur place du 20 au 24 juillet 2009, afin de rencontrer le préfet, les élus, les autorités administratives et judiciaires et des personnalités jouant un rôle important dans la vie économique et sociale.

Il a pu constater qu'en dépit des efforts consentis par l'Etat et les collectivités pour ramener ces dernières à l'équilibre financier après une période critique où la chambre a été fréquemment saisie au titre du contrôle des actes budgétaires, cet équilibre demeurait précaire et imposait donc une grande vigilance.

En effet, les ressources propres des collectivités de Saint-Pierre et Miquelon proviennent pour l'essentiel d'impôts et de droits de douane dont les règles sont fixées par le conseil territorial, mais dont le produit est directement lié à la situation économique.

Depuis que l'instauration de limitations drastiques a précipité le déclin de la pêche au début des années 90, aucune autre activité n'a véritablement pris le relais. L'investissement public, et particulièrement la construction du nouvel hôpital, soutient actuellement de manière significative l'activité, l'emploi et le niveau des ressources des collectivités.

Or, celles-ci et en premier lieu les communes, sont confrontées à de nombreuses difficultés pour moderniser l'exploitation de services publics de base, tels que l'eau et l'assainissement ou le traitement des ordures ménagères. La faiblesse de la population (un peu plus de 5 000 habitants à Saint-Pierre et de 600 habitants à Miquelon-Langlade), l'éloignement de la métropole, l'insularité, les aléas de la desserte maritime et aérienne, les exigences des autorités canadiennes, les contraintes climatiques limitent les solutions possibles ou les rendent sensiblement plus coûteuses.

A l'issue de cette visite, première du genre depuis la création des CRC, Jean-Yves Bertucci a été reçu le 24 juillet au journal télévisé de RFO où il a expliqué le sens de son voyage et notamment son souci de découvrir les réalités locales dans un contexte différent de celui d'une procédure de contrôle budgétaire ou d'examen de gestion.